

Délibération n°CA-2025/03-01 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 08 mars 2025

Compte financier 2024

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Après en avoir délibéré,

Adopte

Article 1 :

A l'unanimité des 23 membres présents ou représentés, le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 187,2 ETPT, dont 131,1 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 56,1 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 20 409 710 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 13 594 663 € personnel
 - 4 428 955 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 2 386 093 € investissement
- 20 077 802 € de crédits de paiement dont :
 - 13 594 663 € personnel
 - 4 522 816 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 1 960 324 € investissement
- 20 339 664 € de recettes
- + 261 862 € de solde budgétaire

Article 2 :

A l'unanimité des 23 membres présents ou représentés, le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptables suivants :

- + 457 565 € de variation de trésorerie
- - 200 734 € de résultat patrimonial
- 676 248 € de capacité d'autofinancement
- - 802 948 € de variation de fonds de roulement



Article 3 :

A l'unanimité des 23 membres présents ou représentés, le conseil d'administration, décide d'affecter le résultat en diminution du report à nouveau à hauteur de 200 734 €.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 13 mars 2025.

Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER



Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le **14 MARS 2025**



Délibération n°CA-2025/03-02 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 08 mars 2025

Cadre général pour la délivrance du diplôme national de doctorat de l'ISAE-ENSMA

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

Après en avoir délibéré,

Adopte

A l'unanimité des 23 membres présents ou représentés, le conseil d'administration approuve le cadre général pour la délivrance du diplôme national de doctorat de l'ISAE-ENSMA selon les modalités indiquées dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 13 mars 2025.

Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER



Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 14 MARS 2025



Délibération n°CA-2025/03-03 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 08 mars 2025

Campagne d'évolution de la grille des emplois 2025

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

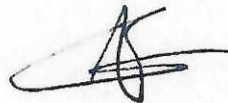
Après en avoir délibéré,

Adopte

Par 20 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions des 23 membres présents ou représentés, le conseil d'administration approuve la campagne d'évolution de la grille des emplois 2025 tel que détaillé dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 13 mars 2025.

Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER



Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le **14 MARS 2025**

